

Mes très chers Amis,

Le 2 décembre dernier, les résultats du scrutin m'ont porté à la tête de notre confrérie, et, avec le nouveau bureau – que je remercie pour son dévouement – nous voilà tous partis, chers confrères, pour un nouveau cycle de sept années, avec en point de mire notre prochain rendez-vous avec les 72<sup>es</sup> Ostensions.

Avant toutes choses, et devant vous tous ici rassemblés, je voudrais rendre une nouvelle fois hommage à mon prédécesseur, Jacques Duchaine, pour son implication pendant ces 14 années à la tête de notre confrérie. Mon cher Jacques, merci ; merci d'avoir été le "Bon Pasteur" de notre confrérie. En témoignage de notre gratitude, ton "ancien" conseil te prie de bien vouloir accepter ce modeste cadeau.

Cortèges solennels et colorés, processions de reliques, messes ; c'est toute notre confrérie qui va vivre au rythme de ces ostensions dans, je le souhaite, un merveilleux moment d'échange où chacun d'entre nous y prendra sa part de probité : « *Exemplarité et fidélité* », « *honnêteté et maturité* », « *fiabilité et sobriété* », comme aime à le souligner le Pape François. Voilà pourquoi, je vous invite tous dans le sillage de notre évêque à emprunter ce « *Chemin de guérison* », fil conducteur de nos prochaines ostensions.

Nous allons avoir besoin de vous tous, et dès maintenant nous devons nous mettre au travail pour que ces prochaines ostensions soient des plus réussies, tant sur le plan de la participation que de l'investissement. Je souhaite et j'émets le vœu que la confrérie de Notre Dame de Pitié y participe à nos cotés. Nous avons été à mon sens bien trop longtemps divisés : les prochaines Ostensions doivent nous servir de trait d'union pour reprendre une collaboration normale et sans équivoque.

Les cérémonies de Limoges vont se dérouler, pour commencer, le 21 février avec la montée du drapeau à Saint-Michel ; la veille un grand concert, toujours à Saint Michel avec le quatuor de Lourdes, où sera remis à notre confrérie un objet d'art représentant le logo des ostensions, réalisé par les compagnons du tour de France. Les 2 et 3 Avril se dérouleront les Ostensions de Limoges, avec la reconnaissance des reliques de Saint-Aurélien le 2 Avril vers 16h30. Notre traditionnelle fête de Saint Aurélien aura lieu le dimanche de pentecôte 15 mai et enfin la clôture des Ostensions de Limoges le 2 juillet à 15h00, chapelle Saint-Aurélien.

Vous l'aurez compris, nous avons du "pain sur la planche" ; c'est pourquoi il est peu probable qu'en cette année ostensionnaire, nous assistions à la maintenance des pénitents qui se déroulera au Puy en Velay les 21 et 22 mai prochain. Cependant, si certains d'entre vous veulent y participer, qu'ils se fassent connaître auprès de Jean Parot

Cette année 2015 aura été marquée, en janvier, par le décès de Paulette Parot, épouse de Jean Parot, et, en août, celui de Madame Geneviève Mausset.

Tout au long de l'année, des traditionnels travaux d'entretien, autour et dans la chapelle, ont été entrepris, particulièrement la rampe d'accès à l'étage pour laquelle nous avons apporté certaines modifications pratiques.

Nos représentations aux différentes solennités de Limoges n'ont pas été à la hauteur de nos attentes, et nous devons nous montrer plus participatifs : nous sommes, je vous le rappelle, la deuxième plus grosse confrérie de Limoges et à ce titre nous avons un rang à tenir.

Mes chers amis, voilà, nous y sommes en 2016, et en cette nouvelle année ostensionnaire et de la « Miséricorde », j'émets le vœu, pour vous tous, vos familles, vos enfants, vos amis, que la Miséricorde guide vos pas, inspire vos choix, éclaire vos décisions. Quelle soit la colonne vertébrale de vos actions. Qu'elle vous enseigne quand vous devez avancer et quand vous devez faire un pas en arrière. Qu'elle vous fasse lire la petitesse de vos actions dans le grand projet de salut de Dieu et dans la majesté et le mystère de son œuvre.

Bonne et sainte année à tous

Pierre Lamige 10 janvier 2016